

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°161

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 27

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 26 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 septembre 2019, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leila, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Silvère ROZENBERG
Monsieur Jean-François MONINO
Madame Laurence GRARE
Madame Danielle MARINO
Monsieur Fethi CHOUDER
Monsieur Salah CHIBAH
Monsieur Marc RUER
Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Monsieur Patrick LE HYARIC
Monsieur Eric PLEE
Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Lionel DONNET
Madame Mériem DERKAOUI
Madame Leila TLILI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Hakim RACHEDI

Madame Djamila AISSAOUI

Monsieur Rachid ZAIRI

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Boualem BENKHELOUF

Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/Commande Publique

OBJET : Fourniture de livres et de compléments didactiques. Approbation du projet d'accord-cadre et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L2124-1, L2124-2 et L2125-1-1° et R2162-13 du Code de la commande publique ;

Vu le projet d'accord-cadre ;

Vu le budget communal ;

Considérant que l'accord-cadre relatif à l'acquisition de fournitures de livres et de compléments didactiques arrive à échéance le 31 décembre 2019 ;

Considérant qu'il y a lieu, en conséquence, de lancer une nouvelle procédure sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'accord-cadre à bons de commande relatif à l'acquisition de livres scolaires et compléments didactiques passé sur appel d'offres ouvert pour une période allant du 1er janvier 2020 ou à défaut à la date de notification au titulaire jusqu'au 31 décembre 2020, et renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives d'un an, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2023. Les prix unitaires seront appliqués aux quantités réellement exécutées, sur la base des tarifs remisés des catalogues.

DIT que le présent marché sera alloté, chaque lot étant assorti des seuils annuels suivants :

Lot 1 Livres classiques, livres scolaires et compléments didactiques pour les écoles
Montant minimum : 50 000 € HT Montant maximum : 200 000 € HT

Lot 2 Livres cadeaux offerts aux enfants d'Aubervilliers et prestations de services associées
Montant minimum : 25 000 € HT Montant maximum : 150 000 € HT

DIT que la Ville n'est engagée que sur le montant minimum annuel de chaque lot de l'accord-cadre, le montant maximum annuel ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la Ville d'Aubervilliers.

AUTORISE la Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer pour chacun des lots avec l'opérateur économique ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

Reçu en préfecture le : 04/10/19
Publié le : 02/10/19
Certifié exécutoire : 07/10/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

